

BILAN PEDT 2018/2019

Récapitulatif des décisions

mardi 9 juillet 2019

1. ACTIVITÉS

- ✓ Pour adapter le fonctionnement envisagé en PEDT 2017/2018 aux réalités du terrain 2018/2019 : **l'espace leçons est proposé aux enfants les lundis et jeudis**. Des activités à projet sont proposées les Mardis et Vendredis.
- ✓ Mise en place effective du **Permis Internet** en partenariat avec AXA
- ✓ Mise en place effective du **Permis Transports en commun** en partenariat avec ADATEP74 et SAT
- ✓ Mise en place d'un **protocole permettant la mise en sécurité des enfants non-inscrits** en périscolaire mais non récupérés par un proche et ne sachant/voulant pas rentrer seul
 - *Le directeur se charge d'appeler les parents afin de connaître les raisons de leur retard et en fonction, les informe que l'enfant est dirigé vers le service périscolaire.*
 - *A l'arrivée de l'enfant, Léo Lagrange contacte les parents pour les prévenir que l'enfant est bien pris en charge par leur service, les informer des horaires, et demander l'identité de la personne qui viendra récupérer l'enfant.*
 - *Pour les enfants non-inscrits et n'ayant pas de dossier d'inscription auprès de Léo Lagrange : Les enfants seront accueillis au périscolaire uniquement dans 3 cas exceptionnels : Accident / problème familial important ou hospitalisation. Un justificatif sera demandé aux parents. Les animateurs auront besoin d'accéder aux coordonnées des parents et à la fiche sanitaire de l'enfant.*
 - *Pour les enfants non-inscrits et ayant un dossier d'inscription auprès de Léo Lagrange : L'enfant sera accepté en fonction du quota d'encadrement ce jour sur l'école.*
- ✓ Mise en place d'une **Démarche qualité** par LEO LAGRANGE (auto-évaluation), puis présentation des premiers résultats lors de la 3^e session PEDT
- ✓ Mise en avant des **axes d'amélioration pour l'année 2019/2020** sur la base des éléments obtenus lors des contrôles des sites
- ✓ Mise en place du projet « **Du flocon à la Vague** » à l'initiative de LEO LAGRANGE
- ✓ Utilisation d'outils « **Les P'tits Citoyens** » sur les différents temps d'animation (notamment régulation de problématiques sur les temps d'encadrement
- ✓ Proposition de créer un **Parcours Citoyens Écologie pour les élèves de CE1** : sensibilisation au tri, sensibilisation au compostage, visite de la cuisine centrale et visite de l'usine d'incinération
- ✓ Réflexion en cours pour l'**installation de poubelles de tri dans les cours** des écoles
- ✓ Obtention du **label Plan Mercredi** pour tous les accueils de la Ville
- ✓ Suivi tout au long de l'année du **projet Centenaire 14/18** sur les écoles

2. RÉUSSITE

- ✓ Organiser une **réunion de fin de chantier** une fois le chantier du Châtelard terminé (intégrant directions Morillon, Jules Ferry, Grangette et Châtelard)
- ✓ Installer sur chaque école des **terrains multisports** semblables à celui créé sur l'école Jules Ferry
- ✓ Mettre en place un **livret d'accueil avec photos** de l'école, par école, afin de le transmettre à la Petite Enfance pour familiariser les enfants à ces fonctionnements et locaux en vue de leur future intégration dans les écoles maternelles (sentiment de déjà-vu)
- ✓ Laisser toute sa place au parent dans la découverte de la nouvelle école. Ce passage en douceur ne pouvant nécessairement se faire qu'avec un **investissement du parent**.

- ✓ Maintenir le lien crèches – maternelles, notamment à posteriori de la rentrée, pour réguler si nécessaire
- ✓ Proposer aux AVS des contrats complémentaires sur leur école afin de compléter l'encadrement des temps périscolaires, notamment en présence d'enfants porteurs de handicap
- ✓ Validation du partenariat avec le SESSAD sur le temps méridien de l'école des Arts
- ✓ Possibilité de recrutement partagé Education – Petite Enfance – Animation d'encadrants handicap
- ✓ Recherche infructueuse et abandon du projet d'Ateliers Répétition Lecture sur le temps du soir
- ✓ Validation définitive du nouveau format de travail des agents municipaux intervenant dans les écoles (concierges – ATSEM – agents d'entretien)
- ✓ Mise en place de dérogations possibles à la carte scolaire dans le but de permettre le meilleur accueil possible à un enfant en situation de handicap
- ✓ Réflexions concernant des aménagements au dispositif CLAS en vigueur actuellement :
 - Renforcer la communication avec les enseignants
 - Durée d'1h trop juste pour aider aux devoirs et faire une activité culturelle de groupe
 - La notion d'intervenant pilote est mal perçue par le reste des équipes CLAS
 - Difficulté pour recruter des intervenants (trop peu d'heures)
 - Différents niveaux scolaires (CP au CM2) rendent complexes les projets collectifs (manque de maturité) : Harmoniser le niveau des groupes ?
 - Les parents pensent que le CLAS est une « simple » aide aux devoirs. Doit-on proposer uniquement de l'aide aux devoirs ou de l'ouverture culturelle (mais dans ce cas-là, ceci ne rentre pas dans le cadre du CLAS et la CAF ne prendrait plus en charge) ?
 - Le PRE n'a pas absorbé la totalité des enfants qu'il devrait accueillir, lesquels sont reportés sur le CLAS qui n'est pas adapté pour leur prise en charge
 - Le goûter doit-il être amené par les parents ?
 - Mettre en place 2x2 séances CLAS par semaine. Et donc créer 2 groupes pour inscrire plus d'enfants. En contrepartie proposer des séances plus longues : 1h30 permettant de mieux faire collaborer activité culturelle et aide aux devoirs
- ✓ Réflexion débutée quant à un possible retour des études surveillées

3. SANTÉ

- ✓ Mise en place d'un protocole permettant aux enfants du 1^{er} service de se resservir si besoin
- ✓ Rappeler régulièrement aux familles l'importance du petit déjeuner dans l'équilibre alimentaire des enfants, à fortiori sous le nouveau format hebdomadaire, dont la pause déjeuner est à 12h00
- ✓ Mise en place (pour test) sur le restaurant de Jules Ferry, d'un fonctionnement permettant aux enfants de se servir en 2 fois au self : entrée-produit laitier-dessert dans un premier temps, puis plat chaud, permettant notamment la consommation augmentée des entrées.
 - Le test précité étant jugé concluant, il sera mis en place dans tous les restaurants à la rentrée 2019. Il conviendra de faire le maximum pour que sa mise en place soit une réussite. Les restaurants ne permettant réellement pas cette mise en place (testée sur période 1) pourront retourner au format précédemment connu
- ✓ Refus d'ajouter de nouvelles indications sur la provenance des aliments, les menus actuels étant déjà très chargés en pictogrammes. Sodexo reste à disposition pour communiquer les éléments recherchés par les usagers
- ✓ Mise en place effective de composteurs sur toutes les écoles à la rentrée 2019 (sauf Châtelard : printemps 2020). Le tri est déjà en vigueur sur tous les restaurants
- ✓ Afin de faciliter le tri des déchets en fin de repas, placer une assiette témoin devant chaque poubelle

- ✓ Création d'un **protocole de gestion du temps méridien** pour les 3 entités intervenant : VILLE – LEO LAGRANGE – SODEXO. Rappel du **rôle éducatif** de chaque adulte présent dans les restaurants
- ✓ Actualisation du protocole concernant la **prise de médicaments** à l'école
- ✓ Mise en place de **goûters Bio** sur les temps péri et extrascolaires à l'initiative de LEO LAGRANGE
- ✓ Sensibilisation des animateurs afin qu'ils puissent communiquer sur **les bienfaits d'un goûter équilibré et bio**
- ✓ Mise en place d'une **convention avec Thonon Agglo** pour la gestion des composteurs
- ✓ Création de **cartes de cantine**, avec un code couleur, permettant aux agents d'identifier le régime alimentaire de chaque enfant et aux enfants de donner leur avis sur leur temps de repas quotidiennement
- ✓ Mise en place d'un **outil de suivi de la satisfaction enfants sur les temps méridien**, transmis à tous les agents pour régulation sur site, au cas par cas
- ✓ Refus d'instaurer un **tarif dégressif** pour les repas en cantine des familles nombreuses car la grille tarifaire en vigueur, basée sur 9 tranches QF prend déjà en compte cet item dans son calcul
- ✓ Demande de **préciser sur les factures SODEXO** le coût du repas en restauration scolaire : charges, denrées, production, livraison, encadrement...

4. COMMUNICATION

- ✓ Ce groupe est **supprimé**, faute de représentants de parents d'élèves sur la première réunion de l'année de ce groupe (0 participants également sur les deux dernières réunions de 2017/2018)
- ✓ Proposition d'un **nouveau format PEDT plus attrayant** notamment pour les parents, dès 2019/2020 :
 - *Simplifier l'ordre du jour en ne traitant qu'un seul thème par réunion sous forme de question.*
 - *Modifier l'horaire et la fréquence de ces réunions.*
 - *S'appuyer davantage sur les parents délégués et les APE, plus aptes à participer à ces réunions.*
 - *Rendre ce temps plus accueillant, dans son appellation, son contenu, son format (buffet, lieu plus neutre, garde d'enfants...)*

5. ÉVALUATION

- ✓ Mise en place d'un **régime végétarien** à compter de septembre 2019
- ✓ Mise en place d'un **repas végétarien hebdomadaire** à compter de septembre 2019 pour tous les enfants, en accord avec la loi EGALIM
- ✓ Suppression du mode d'inscription et du **tarif Exceptionnel**
- ✓ Passage en **post-facturation** pour la restauration scolaire
- ✓ Mise en place de réunions sur l'« **Anti-gaspi** » :

Sans sortir pour le moment du cadre GEMRCN, il est proposé de commencer à étudier quelques adaptations dans les restaurants scolaires. Cela signifie que bien que la quantité globale livrée par restaurant reste la même, serait testé :

- *Proposer toutes les composantes sous 3 tailles différentes (petite, moyenne, grande portion), au choix de l'enfant, avec possibilité de se resservir.*
- *Sensibiliser à la nutrition et au gaspillage par une communication ludique présente sur chaque table.*
- *Responsabiliser l'enfant dans son choix de quantité et dans sa production de déchets, sans le culpabiliser.*
- *Informers les enseignants et les concierges sur la nécessité de prévenir dans les délais en cas de sortie scolaire, et de sensibiliser les élèves sur cette thématique sur le temps scolaire.*
- *Étudier la possibilité de donner les denrées non consommées (pour les animaux notamment, les dons aux associations caritatives étant trop strictement normé pour des situations de ce type).*

- *Mise en place d'affiche sur les tables (porte photo) afin de sensibiliser les enfants*
- *Pesées pédagogiques avec mise en place d'un graphique sur chaque restaurant mis à jour par les enfants.*
- *Rappel de la nécessité d'exemplarité des adultes dans les restaurants*
- *Mise en place de « blinders » pour presser les fruits sur place afin de faciliter leur consommation*
- *Servir l'entrée, le laitage et le dessert dans un premier temps, puis le plat chaud dans un second temps, pour inciter à la consommation des entrées*
- *Installer des Gâchis-mètre pour le pain sur les restaurants*
- *Remettre en place les commissions-menus ?*

Rémi MOREL